

Burundi : le parti au pouvoir remporte les législatives avec 60,28% des voix

@rib News, 07/07/2015 – Source Xinhua Le parti au pouvoir au Burundi, le CNDD-FDD, a remporté les élections législatives du 29 juin avec 60,28% des voix, selon les résultats provisoires publiés par le président de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), Pierre-Claver Ndayicariye, mardi soir à Bujumbura. La coalition "Abigenga-Mizero y'Abarundi" (Indépendants-Espoir des Burundais) du principal opposant politique burundais Agathon Rwasa s'est classée 2^e avec 11,16% des voix. Elle est suivie de l'Union pour le progrès national (UPRONA), 2^e parti au pouvoir et ex-parti unique, avec 2,49% des voix.

Seuls ces trois formations politiques ont obtenu au moins 2% des voix au niveau national, ce qui leur permettra d'obtenir des sièges dans la prochaine Assemblée nationale burundaise qui siégera pour la législature 2015-2020, a fait savoir M. Ndayicariye. Ayant gagné plus de 5% des suffrages, le parti CNDD-FDD et la coalition Abigenga-Mizero peuvent participer à un exercice de cooptation d'une dizaine de députés afin de se conformer aux équilibres ethniques (60% hutu - 40% tutsi) et de genre (au moins 30% de femmes) prévus par la Constitution de la République du Burundi au niveau de la structure du parlement burundais, a déclaré le président de la CENI. C'est pourquoi, a-t-il annoncé, la prochaine Assemblée nationale burundaise comprendra au total 121 députés (contre 106 pour l'Assemblée sortante), qui proviendront de 100 députés élus le 29 juin 2015, de la cooptation de 18 députés femmes (dont 15 femmes d'ethnie tutsie et 3 femmes d'ethnie hutu) pour résoudre à la fois la question d'équilibre ethnique et de genre, et de la cooptation de 3 twa. La cooptation, a-t-il signalé, est prévue par la Constitution burundaise et l'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi (AAPRB) d'août 2000, pour habiliter les membres de "cette ethnie burundaise, considérée comme la plus minoritaire et traditionnellement la plus défavorisée". D'après M. Ndayicariye, le taux de participation des élections législatives est de 74,32% au niveau national. Plus de 282.000 électeurs ont refusé voter "abstention" soit un taux d'abstention de 9,88%. Toutefois, la coalition Abigenga-Mizero a déclaré qu'elle ne reconnaît pas les résultats de ces élections qui, selon elle, n'avaient pas été organisés sur base "d'un calendrier électoral unilatéralement arrêté par le gouvernement burundais et endossé par la CENI". A ce sujet, M. Ndayicariye a indiqué que conformément au prescrit du code électoral burundais en vigueur, "si un parti, une coalition d'indépendants n'occupe pas les sièges obtenus au niveau de la députation", la CENI répartira les sièges inoccupés aux formations politiques qui seront restées en compétition électorale et ceux au prorata des sièges que ces dernières auront obtenu au cours des élections législatives. La proclamation des résultats provisoires des élections législatives est intervenue au lendemain de la tenue du 3^e sommet de la Communauté est-africaine (EAC) sur la crise burundaise à Dar-Es-Salaam en Tanzanie. Ce sommet a proposé un nouveau report de l'élection présidentielle du 15 juillet au 31 juillet afin de préparer un scrutin apaisé et inclusif sous l'égide de la facilitation internationale présidée par le chef d'Etat ougandais Yoweri Museveni. L'EAC veut ainsi poursuivre le travail de médiation mené successivement par les envoyés spéciaux du secrétaire général des Nations Unies dans la région des Grands Lacs et en Afrique centrale, l'ambassadeur algérien Saïd Djinnit et le professeur sénégalais Abdoulaye Bathily, depuis début mai. M. Djinnit s'est vu reprocher par l'opposition burundaise, qui l'accusait d'être partial au profit du gouvernement, tandis que M. Bathily s'est heurté au refus des formations politiques proches du pouvoir, qui lui reprochaient d'être de mêlée avec l'opposition. Les trois sommets de l'EAC sur la crise burundaise, organisés successivement les 13 mai, 31 mai et 6 juillet à Dar-Es-Salaam, ainsi que le sommet de l'Union Africaine (UA) du 13 juin dernier à Johannesburg (Afrique du Sud), ont évité de se pencher sur la question d'un troisième mandat que le chef d'Etat burundais Pierre Nkurunziza veut briguer à l'élection présidentielle, question qui est à l'origine de la crise politico-sécuritaire qui secoue le Burundi depuis plus de deux mois.